



Découverte des savoir-faire en mécanique horlogère inscrits à l'UNESCO – projet ARC HORLOGER



Comptage d'un spiral de manière artisanale avec une potence à compter

© Vincent Jaton / ETVJ

Le 16 décembre 2020, l'UNESCO a inscrit les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription reconnaît la valeur culturelle d'une tradition emblématique de l'Arc jurassien franco-suisse. La candidature a également été considérée comme exemplaire par l'UNESCO, grâce à sa dimension transfrontalière.

Que recouvre ce label UNESCO?

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art comprennent l'artisanat horloger situé le long de l'Arc jurassien de Genève à Schaffhouse, de Bienne à Besançon mais aussi la fabrication d'automates et de boîtes à musique, caractéristique de la région de Sainte-Croix. A la croisée des sciences, des arts et de la technique, ces savoir-faire conjuguent des compétences individuelles et collectives, théoriques et pratiques, dans le domaine de la mécanique et de la micromécanique. Dans cet espace franco-suisse, une grande diversité d'artisans, d'entreprises, d'écoles, de musées et d'associations valorisent et transmettent ces techniques manuelles à la fois traditionnelles et tournées vers l'innovation. Si les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art ont en premier lieu une fonction économique, ils ont aussi façonné la réalité sociale quotidienne des régions concernées. Cette reconnaissance des savoir-faire montre également la complémentarité et la continuité entre les patrimoines immatériels et matériels, l'Urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle ayant été inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009.



Ce label reconnaît également l'importance de la coopération transfrontalière franco-suisse en matière de savoir-faire horloger. Il est en effet le fruit d'un partenariat transfrontalier fécond, unissant les acteurs de l'horlogerie des deux côtés de la frontière. Soumise à l'UNESCO en mars 2019, la candidature a été préparée avec un groupe de pilotage binational regroupant des artisans, des formateurs et des représentants de musées, sous la conduite de Grand Besançon Métropole, du Pays horloger et de l'Office fédéral suisse de la culture. Elle a également été soutenue par plusieurs partenaires territoriaux, dont le Département du Doubs.

L' « effet UNESCO » sur le développement économique du territoire

Le label UNESCO est un atout formidable pour l'Arc Jurassien, renforçant l'attractivité du territoire. Il stimulera certainement le développement d'un tourisme durable, et favorisera l'implantation de nouveaux acteurs économiques. Le projet Interreg France-Suisse « Arc Horloger », approuvé le 15 décembre 2020 par l'Europe, vise à mettre en valeur cette inscription et à pérenniser la coopération transfrontalière horlogère par la création d'une instance commune de coordination. Cette labélisation laisse ainsi espérer des retombées économiques directes et indirectes qui bénéficieront à tout l'Arc Jurassien.



Le projet « ARC HORLOGER » est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et a bénéficié à ce titre d'une subvention européenne FEDER (Fonds européen de développement régional) couvrant 65% du coût total français.

Exposition « Transmissions. L'immatériel photographié »

Premier projet culturel transfrontalier mené dans le cadre de cette labellisation, l'exposition «Transmissions. L'immatériel photographié» aborde ce patrimoine au travers de la photographie.

Cette production artistique contemporaine propose des approches nouvelles et sensibles des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art.

Six photographes – trois français et trois suisses – ont été mandatés par le musée du Temps de Besançon et le musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

Pendant quatre mois, ils ont pénétré les ateliers, les entreprises, les musées et les écoles de la région horlogère franco-suisse pour témoigner de l'extraordinaire culture horlogère et en mécanique de précision. Intégrées aux espaces d'exposition permanente des deux musées, ces photographies soulignent le caractère indissociable des patrimoines matériel et immatériel, offrant ainsi de nouvelles interprétations des collections. Il est possible de visiter l'exposition jusqu'à la fin du mois de novembre 2021.